

Projet de Plan d'urbanisme et de (PUM) 2050

Rencontre de préconsultation  
Autochtones  
24 octobre 2024

# I. INTRODUCTION

## 1.1 Contexte global

Dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série de groupes de discussion avec des populations cibles. Les objectifs poursuivis étaient :

- recueillir les perceptions globales sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité;
- identifier les forces et les faiblesses perçues;
- identifier les pistes d'amélioration.

D'une durée moyenne de deux heures et à partir d'un guide d'entretien, les groupes de discussion animés par l'OCPM se sont tenus entre le 6 août et le 24 octobre 2024.

## 1.2 Synthèse — Autochtones

Le présent compte rendu fait état des commentaires recueillis lors de l'atelier avec des membres des nations et peuples autochtones qui s'est tenu le 24 octobre 2024. Cet atelier était organisé en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM) et animé par une personne médiatrice.

Les 12 personnes qui ont participé à l'atelier représentaient les nations et peuples autochtones suivants :

- Anichinabés (Algonquins)
- Eeyou (Cris)
- Inuit
- Kanien'kehà:ka (Mohawks)
- Mi'gmaq (Micmacs)
- Ojibwe
- Wendats (Hurons-Wendats)

## II. FAIBLESSES

### 2.1 Itinérance

#### a) Enjeux

- L’itinérance affecte durement la population autochtone. Alors que les Autochtones ne représentent que 0,6 % de la population montréalaise, 12 % des personnes en situation d’itinérance sont autochtones. Tant que cette situation perdurera, il ne pourra pas y avoir de réconciliation.
- Les femmes autochtones sont plus à risque d’être victimes de réseaux d’exploitation sexuelle. Lorsqu’elles réussissent à fuir, elles se retrouvent souvent dans la rue.
- Les organismes communautaires venant en aide aux Autochtones en situation d’itinérance sont sous-financés. Sans financement, il leur est difficile de subvenir aux besoins des Autochtones vivant dans la rue.
- Chez les Autochtones, l’itinérance touche plus particulièrement les jeunes et les personnes âgées.
  - Dans le cas des jeunes, les personnes autochtones sont surreprésentées parmi les jeunes en famille d’accueil. Lorsque ces personnes atteignent la majorité, elles sont laissées à elle-même. Sans ressources pour trouver un logement et un emploi dans une ville qu’elles connaissent peu. Plusieurs finissent dans la rue.
  - Dans le cas des personnes âgées, elles sont plus à risque de se retrouver en situation d’itinérance en raison de leur situation sociale et économique précaire.
- Les ressources en santé mentale offertes par le gouvernement du Québec ne sont pas suffisantes. Plusieurs personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale finissent dans la rue.

#### b) Propositions et pistes de réflexion

- Traiter la question de l’itinérance chez les Autochtones comme un enjeu séparé de l’itinérance chez le reste de la population. L’ampleur de la problématique dans la population autochtone justifie une telle approche.
- Trouver de nouvelles sources de financement pour les organismes venant en aide aux Autochtones en situation d’itinérance.
- Ouvrir des refuges et des centres de jour pour les Autochtones en situation d’itinérance, et plus particulièrement pour les jeunes et les personnes âgées.
- Ouvrir des logements transitoires pour les femmes autochtones ayant fui l’exploitation sexuelle.

- Ouvrir des centres communautaires offrant des services d’accompagnement dans la recherche d’un logement et d’un emploi pour les jeunes autochtones quittant des familles d’accueil.
- Faire des représentations auprès du gouvernement du Québec afin d’améliorer les ressources en santé mentale.

## 2.2 Logement

### a) Enjeux

- La crise du logement affecte durement la population autochtone. Il est devenu très difficile de trouver un logement abordable. Par ailleurs, le temps d’attente pour obtenir un logement abordable – environ 5 ans – est trop long.
- Plusieurs personnes autochtones arrivent à Montréal après avoir quitté leur communauté pour la première fois. Elles font alors face à de nombreux défis d’adaptation (culturel, linguistique, économique) plus des problèmes de logement. Si ces personnes pouvaient compter sur des logements sociaux, leur adaptation serait plus facile.
- La transition entre un refuge et un logement social ainsi qu’entre un logement social et un logement ordinaire est difficile à effectuer en raison de la marche trop abrupte que ces transitions requièrent en matière d’autonomie et de loyer.
- Les cibles de construction de logements abordables ne tiennent pas compte des catégories de population qui en ont le plus besoin.
- Plusieurs Autochtones ont de grandes familles. Or, il n’y a pas assez de logements familiaux.
- Plusieurs Autochtones ont des animaux de compagnie. Or, peu de propriétaires acceptent les animaux de compagnie dans leurs logements.
- Il est difficile pour les artistes de rester à Montréal en raison du prix des logements et des ateliers.
- Beaucoup de logements ne sont pas accessibles pour les personnes avec limitations fonctionnelles.

### b) Propositions et pistes de réflexion

- Construire davantage de logements abordables, sociaux et familiaux.
- Construire des logements pour les Autochtones, idéalement à proximité du réseau de transport collectif structurant. Ces logements pourraient être construits par des entreprises de promotion immobilière spécialisées dans le logement autochtone afin qu’ils incorporent des symboles culturels aux bâtiments. Ils seraient ensuite gérés par des Autochtones. En plus de fournir des logements aux Autochtones, cela leur permettrait de vivre dans un environnement familier à proximité d’autres membres de leur communauté.

- Instaurer des catégories de logements transitoires entre les refuges et les logements sociaux, ainsi qu’entre les logements sociaux et les logements ordinaires.
- Ventiler les cibles de construction de logements en fonction des catégories de population qui en ont le plus besoin. Ainsi, le PUM devrait présenter des cibles de construction de logements pour les Autochtones, les personnes étudiantes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes racisées, etc.
- Favoriser le développement de projets de logements abordables pour les artistes en s’inspirant du projet Performing Arts Lodges (PAL). Ce projet, implanté dans sept villes canadiennes (Vancouver, Calgary, Winnipeg, Stratford, Ottawa, Toronto et Halifax), offre des logements abordables et un service de soutien pour les artistes canadiens de 55 ans et plus.
- S’assurer que les nouveaux logements sont construits de manière à être accessibles pour les personnes avec limitations fonctionnelles.

## 2.3 Lieux de la vie collective

### a) Enjeux

- Il n’y a pas assez de lieux de cérémonie autochtones (maison longue, tipi et wigwam). Actuellement, le seul est situé dans le Jardin des Premières Nations de Montréal.
- Les personnes autochtones ne disposent pas de jardins communautaires réservés pour elles dans lesquels elles peuvent cultiver des plantes médicinales et des aliments traditionnels.
- L’espace de la ville porte peu de traces de la présence autochtone. Rien n’indique que des peuples autochtones habitent ce territoire depuis des milliers d’années.
- La population d’origine chinoise a le quartier chinois, la population d’origine italienne a la Petite Italie, la population originaire du Maghreb a le Petit Maghreb, mais les Autochtones n’ont pas de quartier à leur image.
- Il n’y a pas assez de centres de services gérés par et pour les Autochtones.
- Il n’y a pas assez de centres sportifs gérés par et pour les Autochtones. Cela éviterait que les jeunes autochtones tombent dans le désœuvrement et la criminalité.

### b) Propositions et pistes de réflexion

- Aménager davantage de lieux de cérémonie autochtones dans les espaces verts et y placer des panneaux éducatifs présentant des informations sur ces lieux et sur les traditions autochtones. Cela permettrait de faire connaître les modes de vie traditionnels aux jeunes autochtones et aux non-autochtones.
- Créer des jardins communautaires pour Autochtones.
- Aménager des symboles traditionnels autochtones dans l’espace public (sur les terre-pleins, dans les parcs, sur les lampadaires, etc.).

- Aménager un quartier autochtone à Montréal. Ce secteur aurait des commerces et services gérés par et pour des Autochtones. Le paysage urbain serait parsemé de symboles culturels et la végétation urbaine serait composée de plantes traditionnelles.
- Créer des centres de services pour les Autochtones. Cela pourrait ressembler au Minwaashin Lodge d’Ottawa, un centre qui offre divers services d’intervention et de prévention auprès de la population autochtone.
- Créer des équipements et centres sportifs pour les jeunes autochtones.

## 2.4 Gouvernance et inclusion

### a) Enjeux

- Les gouvernements provincial et fédéral ne reconnaissent pas la pleine souveraineté des peuples autochtones sur leurs terres.
- Certaines langues autochtones sont en voie d’extinction.
- Les langues autochtones ne sont pas présentes dans l’espace de la ville. On voit et entend beaucoup de langues étrangères comme le mandarin, l’espagnol ou l’arabe, mais peu de langues autochtones comme le mohawk, le montagnais ou l’inuktitut. La Ville a signifié son intention de donner plus d’espace aux langues autochtones, mais cela ne s’est jamais concrétisé.
- La majorité des Autochtones vivant à Montréal ne parle pas français. Il peut s’avérer difficile pour la population autochtone d’avoir accès à des services dans une langue qu’ils comprennent, soit l’anglais et les langues autochtones.
- Lorsqu’on désire recueillir l’opinion des Autochtones, il serait préférable de se déplacer dans leurs milieux plutôt que de toujours leur demander de se déplacer dans des milieux non autochtones.

### b) Propositions et pistes de réflexion

- Faire des représentations auprès des gouvernements provincial et fédéral afin qu’ils reconnaissent la pleine souveraineté des peuples autochtones sur leurs terres.
- Soutenir les efforts de revitalisation des langues autochtones des différentes communautés.
- Poser plus d’affichage en langues autochtones dans l’espace public.
- Offrir plus de services en anglais et dans des langues autochtones.
- Aller à la rencontre des Autochtones dans leurs milieux lorsque l’on veut recueillir leur opinion.

## 2.5 Art et culture

### a) Enjeu

- Il n’y a pas beaucoup d’événements autochtones (festivals, concerts, etc.).

### b) Proposition et piste de réflexion

- Organiser davantage d’événements autochtones.

## 2.6 Emploi et éducation

### a) Enjeux

- Les personnes autochtones vivent beaucoup de discrimination à l’emploi en raison de préjugés tenaces selon lesquels elles seraient paresseuses et incompetentes. De surcroît, en raison de cette discrimination, le taux de chômage est plus élevé dans la population autochtone, ce qui ne manque pas d’alimenter les préjugés.
- Les personnes autochtones sont en moyenne moins scolarisées que la population générale. Cela s’explique notamment par la méfiance qu’ont conservée les Autochtones envers les institutions d’éducation en raison des abus subis par le passé.

### b) Propositions et pistes de réflexion

- Inciter les entreprises à former et engager davantage d’Autochtones pour des emplois spécialisés. Non seulement cela contribuera-t-il à réduire le taux de chômage chez les Autochtones, mais cela permettra aussi de donner plus de visibilité aux Autochtones en emploi, combattant ainsi les préjugés. Par ailleurs, ces Autochtones en emploi serviront de modèles aux jeunes autochtones cherchant à intégrer le marché de l’emploi.
- Soutenir les entreprises gérées par des Autochtones à l’aide de subventions.
- Faire des représentations auprès du gouvernement provincial afin qu’il s’assure que les institutions d’éducation sont des espaces accueillants et positifs pour les Autochtones.
- Encourager les jeunes autochtones à accéder à l’éducation professionnelle et postsecondaire en mettant l’accent sur les avantages (salaires et responsabilités plus élevés).

## 2.7 Mobilité

### a) Enjeu

- Le réseau de transport collectif reliant Montréal aux réserves avoisinantes (Akwesasne, Kahnawà:ke et Kahnésatà:ke) est déficient : le trajet est long et les passages sont peu fréquents. C’est un enjeu crucial, car cela permet aux Autochtones vivant à Montréal de rester en contact avec leur communauté.

b) Proposition et piste de réflexion

- Améliorer le réseau de transport collectif reliant Montréal aux réserves avoisinantes.